

→ Budget 2024 du ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse

L'éducation et la jeunesse, une priorité gouvernementale, vraiment ?

La communication gouvernementale relative aux budgets de ce ministère est toujours un exercice particulier tant il s'agit souvent de mettre en exergue des augmentations de crédits sans les comparer jamais à une estimation quelque peu objective voire planifiée des besoins.

Comme chaque année, le gouvernement déclare vouloir faire de l'éducation de la jeunesse une priorité et comme chaque année les crédits envisagés ne correspondent pas aux besoins élémentaires.

Pourtant, les professionnels de l'école relatent de façon récurrente les difficultés importantes rencontrées par de trop nombreux jeunes dans leur vie quotidienne : scolaires, sociales ou d'insertion...

Toutes ces problématiques — et d'autres aussi sans doute — devraient être mises au centre des politiques éducatives de notre pays et elles le sont parfois ou souvent évoquées. **Mais qu'en est-il vraiment des budgets publics qui permettraient à notre école** d'offrir de réelles perspectives d'émancipation à toutes les jeunes qu'elle

accueille, quel que soit leur lieu de vie, urbain ou rural, aisé ou défavorisé, riche en emplois ou bien touché par un chômage important.

Le dossier de presse du MENJ concernant son projet de budget 2024 fait état d'une augmentation continue depuis 2017 et d'une hausse de 3,9 milliards d'euros par

rapport à celui de 2023.

Cette augmentation s'explique avant tout par les mesures de revalorisation salariales et autres destinées à l'ensemble de ses personnels (les mesures annoncées par la fonction publique en juin dernier) plus celles liées au Pacte enseignant, mais aussi aux annonces de revalorisation à venir — en 2024 — pour les personnels ATSS et celles prévues pour les personnels AESH ; ainsi que la mise en place de la gratification prévue pour les élèves stagiaires en entreprises des lycées professionnels (468 millions).

Le projet prévoit un budget de 64,2 milliards d'euros et son examen parlementaire a fait rajouter 30 millions d'euros pour la création des brigades anti-harcèlement dans les académies.

Il prévoit également la suppression de 2 500 emplois, justifiée par le gouvernement par la baisse du nombre d'élèves attendu-es dans le système éducatif. Quelle drôle d'idée alors que nombre de nouveaux dispositifs, nouvelles réformes, nouvelles situations... renforcent au contraire les besoins en personnels à statut et bien formés, à tous les niveaux... A fortiori dans nos filières administratives et ITRF, dédiées aux missions support... **Chacun s'accordant à dire — et donc à entendre — que l'éducation nationale était sous-administrée !**

Ces suppressions d'emplois illustrent bien d'ailleurs la politique budgétaire globale du gouvernement : réduire encore et toujours la fiscalité des entreprises et des plus riches — et limiter ainsi les recettes de l'État, tout en augmentant — un peu — la dépense publique, sous la pression des événements et des citoyen-nes.

Un peu, mais pas trop — sans rapport en tout cas avec les besoins recensés : le plan anti-harcèlement, une vraie revalorisation salariale et des carrières pour les agent-es publics, une requalification des emplois des hors enseignant-es, des renforts en emplois pour améliorer les conditions de travail dégradées par les milliers de suppressions du passé ou par l'introduction douloureuse d'Op@le et de RenoIRH, une aide sociale en faveur des élèves et des personnels, une vraie médecine du travail, préventive... **Liste non exhaustive !**



13 octobre 2023, Paris

Pourtant, bien des indicateurs montrent que notre école a du mal à remplir ses missions d'instruction, de qualification, d'éducation... dans un monde très complexe où les croyances de certain-es cherchent à se substituer aux savoirs et aux connaissances.

Pourtant, les métiers de l'école n'ont jamais été considérés comme aussi peu attractifs, par rapport à d'autres professions accessibles avec un niveau de qualification équivalent... Cela est vrai aussi pour nos métiers de personnels hors enseignant-es.